

Questions orales

● (1420)

M. Halliday: Ma question s'adresse au ministre d'État (santé et sport amateur). Étant donné que les treize millions de dollars du Trésor public que le ministre a gaspillés au nom du gouvernement fédéral et de deux gouvernements provinciaux représentent près de la moitié de son budget pour l'année qui vient, cette erreur grossière est-elle la raison pour laquelle elle a complètement retiré son appui financier à six organismes provinciaux qui s'occupent de sports et d'activités récréatives pour les handicapés?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, c'est grâce à cela que le gouvernement affectera probablement, à compter du 1^{er} janvier 1980, une somme de 40 millions de dollars aux sports et une somme égale aux arts à l'échelle nationale. Si nous avions écouté les collègues du député ou certains ministres des provinces conservatrices de qui relèvent les loteries, Loto Canada n'existerait pas aujourd'hui.

Permettez-moi de rétablir les faits. Les deux parties ont chacune abandonné deux choses. D'abord, les gouvernements provinciaux ont renoncé au principe qu'ils avaient défendu jusque-là, soit que les loteries devraient être réservées exclusivement aux provinces. Elles ont abandonné ce principe afin que Loto Canada continue d'exister et elles l'ont fait en concluant une entente dont le député a une copie. En outre, ils ont renoncé à 5.15 millions de dollars. De son côté, Loto Canada a renoncé à la loterie à un dollar et, en faisant cela, nous avons accepté de perdre 7.97 millions de dollars alors que le chef de l'opposition déclarait la semaine dernière, à Vancouver, que quant à lui, il supprimerait Loto-Canada.

Des voix: Règlement!

Une voix: Démissionnez!

Mme Campagnolo: Cet objectif national aurait coûté cette année 72 millions de dollars aux Canadiens. Par conséquent, je dis que le chef de l'opposition, qui est absent aujourd'hui, aurait coûté à l'objectif national . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: Maintenant, nous savons ce que c'est qu'une réponse qui ne dit rien.

M. Halliday: J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre, monsieur l'Orateur. Le ministre d'État (santé et sport amateur) semble insinuer que la nouvelle politique du gouvernement consiste à gaspiller des sommes considérables, puisées à même les deniers publics, pour pouvoir conclure des ententes avec les provinces.

J'aimerais savoir si le ministre est maintenant disposé à reconnaître qu'elle a commis une erreur en signant les contrats pour Loto Select alors même qu'elle annonçait une diminution des subventions qui sont accordées normalement à des organismes nationaux utiles comme la Croix-Rouge, le YM-YWCA, les Guides et les Scouts?

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser à l'intention du critique de l'opposition qu'il faut considérer cette dépense comme un investissement dont le but est de maintenir le caractère national de Loto Canada. Les députés qui sont assis en face savent, que leur chef est décidé à devenir le 11^e

[M. l'Orateur.]

premier ministre du Canada en se débarrassant d'entreprises nationales, telles que Loto Canada, Petro-Canada et probablement toute autre entreprise à caractère national.

Le député a dit que le YM-YWCA n'a pas reçu de subventions de mes services cette année pour les cours de sécurité aquatique et pour d'autres activités, et c'est exact. Cette décision a été prise à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle les représentants des gouvernements provinciaux ont demandé que ce genre d'activité relève de ces derniers. Nous avons accédé à leur demande, mais nous n'avons pas abandonné nos prérogatives dans le domaine de la santé et du sport à l'échelle nationale.

LES CONSULTATIONS DU MINISTRE AUPRÈS DE SES
HOMOLOGUES PROVINCIAUX AU SUJET DES LOTERIES—
DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LOTO CANADA PAR LE
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Stuart Leggatt (New Westminister): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser quelques questions au ministre d'État (santé et sport amateur). J'aimerais l'interroger sur l'origine de cette perte. Une perte est une perte, quoi qu'elle en dise.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Leggatt: Je ne remonterai pas jusqu'à la source. Ma question a trait aux consultations effectuées par le ministre auprès de ses homologues provinciaux au sujet de Loto Select. Le ministre peut-elle dire si elle avait obtenu l'accord des gouvernements provinciaux avant de se lancer dans cette aventure qui s'est soldée par le gaspillage de quelque 13 millions de dollars provenant des recettes fiscales fédérales?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, si j'avais pu compter sur une véritable collaboration des gouvernements provinciaux, je doute fort que nous eussions été obligés d'en venir à ces extrémités.

Des voix: Oh, oh!

Mme Campagnolo: Le député, qui vient de la Colombie-Britannique, devrait savoir que c'est le gouvernement de notre province de la Colombie-Britannique qui a refusé de participer à la conférence, qui a bloqué la conférence qui était prévue en septembre 1977. Je suis absolument certaine que, si cette conférence avait eu lieu, les loteries à un dollar n'auraient jamais été lancées comme elles l'ont été.

J'ignore où le député veut en venir avec le reste de sa question. Il sait très bien que lors de la réunion de juin, le gouvernement fédéral, par l'entremise de Loto Canada, a offert au gouvernement provinciaux 50 p. 100 de nos bénéfices. Les gouvernements des provinces ont refusé 50 p. 100 de nos bénéfices, ils en voulaient la totalité, ce que nous n'étions pas disposés à accorder. En fin de compte, après des discussions bilatérales . . .

Des voix: Règlement!

Mme Campagnolo: . . . avec les gouvernements provinciaux, nous leur avons accordé 50 p. 100 de notre produit. Je crois que dans la conjoncture, c'est là un règlement juste et équitable.